

E-71+
AD

La

Correspondance européenne

Quotidien d'Information et de Documentation sur l'Europe

13, AVENUE DE L'OPÉRA - PARIS 1^{er}

Téléphone : 742-45-83 (20 lignes groupées)

Adresse Télégraphique : SOGPRES

TELEX : SOGPRES Paris 23.023

ETUDE HEBDOMADAIRE

Lundi 3 octobre 1966

L'ASSOCIATION EUROPEENNE DE LIBRE ECHANGE
EN QUETE D'UN RAPPROCHEMENT AVEC LA COMMU
TE ECONOMIQUE EUROPEENNE

Une des lignes directrices ayant orienté, cette année, l'action de l'A.E.L.E. (Association européenne de Libre Echange) a été la recherche d'un rapprochement en vue de la constitution d'un marché européen unique.

Comme déjà souligné (v.C.EU. 30.9.1966), les pays nordiques et particulièrement le Danemark commencent quelque peu à s'impatienter devant le retard apporté à une relance des négociations avec la Communauté économique européenne.

Le rapport du Conseil des ministres des Affaires étrangères des Six, qui devait se tenir le 10 octobre prochain, au 26 octobre, apparaît toutefois, à certains comme une preuve que les experts des Six veulent s'accorder une période de 15 jours pour mieux étudier les dossiers des candidatures à l'adhésion et à l'association des pays tiers, et notamment de nombreux pays membres de l'A.E.L.E. (Autriche, Suisse et Danemark).

Le rapport annuel de l'exercice 1965-66, comme celui de l'année dernière, rappelle la détermination des gouvernements de l'A.E.L.E. - exprimée déjà lors de leur réunion à Vienne en mai 1965 - de prendre l'initiative de jeter un pont sur le fossé toujours plus profond qui sépare en Europe les deux groupes économiques. Les ministres se rencontrèrent encore à la fin octobre à Copenhague et ils invitèrent la C.E.E. à établir un dialogue avec l'A.E.L.E., à tous les niveaux, et au plus grand avantage du commerce intereuropéen.

On ne s'attendait pas, en raison de la crise qui régnait alors dans la C.E.E., à ce qu'il soit rapidement répondu à cette invitation et, en effet, lorsque les ministres se retrouvèrent à Bergen, en mai 1966, aucune réponse n'avait été reçue de la C.E.E.

A Bergen, les Huit de l'A.E.L.E. ont une fois encore accordé l'essentiel de leur attention aux problèmes de l'intégration économique européenne. C'est ainsi qu'ils ont décidé que le secrétariat de l'A.E.L.E. examinerait et analyserait les répercussions économiques ainsi que le gaspillage des ressources existantes et potentielles qui implique l'évolution distincte de deux groupes économiques. Les ministres ont rappelé qu'à Copenhague, ils avaient déjà invité la C.E.E. à instaurer des contacts sur des questions concernant les échanges européens et ils ont déclaré que leur invitation était toujours valable.

Adhésion collective ou adhésion par pays

Est-ce qu'il faut s'attendre dans le proche avenir à une initiative d'importance de la part des Six ? En bloc, non, mais après le récent périple du chancelier ERHARD en Scandinavie, on peut s'attendre à ce que le partisan du libéralisme des échanges mondiaux lance une opération de grand style de rapprochement des Six et des Huit.

A quel moment précis, le chancelier ERHARD pourrait-il d'une manière efficace lancer ce pont ? Nul ne le sait encore. Mais les contacts périodiques avec la Grande-Bretagne d'une part, les pays scandinaves et l'Autriche d'autre part, pourraient contribuer à la fixation d'un calendrier d'approche, puis d'une date ferme. M. Jean REY, membre de la Commission, chargé des relations avec l'extérieur, au cours de la session "jointe" du Parlement Européen et du Conseil de l'Europe (v. C.E.U. du 26.9.1966) a bien "notifié" aux partisans du rapprochement des deux blocs qu'il convient en l'occurrence de faire diligence, car il faudra 12 mois pour les "conversations exploratoires", 12 autres mois pour la "négociation proprement dite" et 12 mois encore pour la "procédure de ratification" ; si l'on compte bien, cela fait trois ans !

Cette mise en garde de M. REY, qui a représenté la Commission à la dernière session de l'Union de l'Europe Occidentale (v. C.E.U. du 30.9.1966) a été couplée d'un avertissement de M. Jean de BROGLIE, secrétaire d'Etat français aux Affaires étrangères.

Les rapports entre l'A.E.L.E. et la C.E.E. a déclaré en substance le président en exercice de l'U.E.O., n'évoluent guère. La solution résiderait dans l'association ou la fusion des deux organismes et non point dans leur juxtaposition. D'où la nécessité d'une demande précise d'adhésion.

Ainsi les positions sont claires du côté de la France. L'Allemagne fédérale se réserve encore, temporisant jusqu'à ce que la Grande-Bretagne émerge des difficultés financières qu'elle traverse.

Les associés de la Grande-Bretagne ont décidé de faire front commun ; mais parmi eux, les uns sont pressés, les autres beaucoup moins, à entreprendre l'opération de rapprochement.

Mais, en dernière analyse, le "dernier mot" appartient à la Grande-Bretagne; sa position dominante dans les échanges commerciaux des Huit, son étroite coopération sur tous les plans avec les Etats-Unis, en font la tête de proue de l'Association.

Quoiqu'elle fasse (comme l'a prouvé la récente affaire de la surtaxe de 15 % à l'importation) elle est d'office absoute! Sans elle, l'A.E.L.E. s'effondrerait. Aussi les petits pays, - ou puissances de second ordre sur le plan international, - qui sont montés dans le navire A.E.L.E., prennent bien garde de se défaire ou d'agir à l'encontre des intérêts d'un capitaine qui a fait ses preuves.

Quel est donc l'avis, - dernier, - des dirigeants du Royaume-Uni à l'égard de l'adhésion à la C.E.E. ? Il se résume de la manière suivante : rien n'empêche ce rapprochement qu'une raison "alimentaire" c'est-à-dire que les importations britanniques de produits alimentaires renchériraient de quelque 200 millions de livres par an (1800 millions de F par excès) : cette note est actuellement trop lourde. Elle peut ne pas l'être bientôt! Mais, attention ! l'adhésion à la C.E.E. ne se fera pas en abandonnant tous les droits à une amodiation de règles actuelles de Traité de Rome. Un Moïse n'a pas présidé à leur coulée définitive dans le bronze : il faudra bien procéder à une refonte "modulée", mais non révolutionnaire.

Il est souligné, toutefois, par la diplomatie britannique que la Grande-Bretagne ne pourrait seule s'engager dans l'entreprise d'adhésion qu'avec la promesse ferme d'entraîner derrière elle ses autres associés.

Anxieux de ne pas faire échouer le "noyau" - Marché commun, les experts des Six préféreraient n'entrouvrir la porte de la C.E.E. que de façon à ne laisser passer les adhérents qu'à tour de rôle et un par un! Cette prudence de la "Voie étroite" est peut être conforme aux lois d'une saine digestion. Elle ne correspond cependant point aux désirs des Huit de créer, et le plus vite possible, une grande zone de libre échange.

Telles sont les principales questions politiques actuelles qui se posent lorsqu'on aborde le rapprochement éventuel des deux blocs. Mais sur le plan économique, il convient de mieux situer par quelques chiffres statistiques, l'A.E.L.E. C'est ce que vient de faire le dernier rapport de l'organisation. Le parlementaire français, M. André GAULTIER (Rassemblement démocratique), en a tiré la substance dans un exposé fait à une réunion tenue à Paris par la Commission Economique de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe.

Depuis la création de l'A.E.L.E., les exportations totales ont augmenté en valeur de plus de 55 %

"La meilleure façon d'illustrer l'accroissement des échanges de l'A.E.L.E. depuis sa création jusqu'à la fin de 1965 est de comparer les chiffres de 1959 et de 1965 (les mêmes pourcentages établis d'après les chiffres de 1963 - c'est-à-dire d'il y a deux ans - figurent entre parenthèses)!

- a) les exportations totales de l'A.E.L.E. ont augmenté en valeur de plus de 55 % (30 %);

- b) les échanges intérieurs de l'A.E.L.E. ont augmenté en valeur de près de 95 % (50 %) ;
- c) les exportations de l'A.E.L.E. vers la C.E.E. ont augmenté en valeur de plus de 75 % (60 %) ;
- d) les importations de l'A.E.L.E. en provenance de la C.E.E. ont augmenté en valeur de plus de 75 % (45 %) ;
- e) les exportations de l'A.E.L.E. vers l'Amérique du Nord ont augmenté en valeur de plus de 30 % (néant).

Portant sur la valeur, ces chiffres reflètent bien entendu l'augmentation des prix aussi bien que l'accroissement du volume des échanges. Il est très difficile d'apprécier avec exactitude l'importance relative de ces facteurs; cependant, même si l'augmentation des prix devait représenter, par exemple, 40 % de l'augmentation totale en valeur, l'accroissement du volume resterait impressionnant.

Il est également intéressant d'étudier les modifications survenues depuis 1959 dans la répartition des échanges de l'A.E.L.E. par région. Les chiffres sont à peu près les suivants :

	<u>1959</u>	<u>1963</u>	<u>1965</u>
Echanges intérieurs	20 %	23 %	24 %
Exportations vers la C.E.E.	23 %	28 %	27 %
Exportations vers le reste du monde	57 %	49 %	49 %

Il est à noter que cette modification des pourcentages ne traduit pas une diminution des échanges entre l'A.E.L.E. et le reste du monde. Ces échanges ont au contraire augmenté. Seulement, ils ont proportionnellement moins augmenté que les échanges intérieurs de l'A.E.L.E., et que les échanges entre l'A.E.L.E. et la C.E.E.

Le commerce des pays de l'A.E.L.E. entre eux et avec le reste du monde en 1965 (importations - C.A.F. et exportations - F.O.B.) est contenu dans le tableau suivant (en millions de dollars, les variations en pourcentages par rapport à 1964 et à 1959):

	En provenance de l'A.E.L.E.			En provenance du monde		
	1965	1965-1964	Moyenne annuelle 1965/59	1965	1965-1964	Moyenne annuelle 1965/59
Autriche	313,3	+ 15,4	+ 15,0	2.100,6	+12,7	+ 10,7
Danemark	1.020,2	+ 9,7	+ 11,5	2.811,2	+ 8,3	+ 9,9
Finlande	560,9	+ 16,6	+ 15,2	1.635,7	+ 9,1	+ 11,8
Norvège	924,6	+ 13,5	+ 11,4	2.205,7	+11,2	+ 9,0
Portugal	193,6	+ 17,8	+ 11,9	895,9	+17,7	+ 11,2
Suède	1.424,2	+ 15,8	+ 15,2	4.378,6	+13,7	+ 10,6
Suisse	547,7	+ 1,8	+ 14,2	3.680,9	+ 2,3	+ 11,5
Royaume-Uni	2.193,5	+ 5,4	+ 8,9	16.137,8	+ 1,5	+ 6,3
Total AELE	7.178,0	+ 10,2	+ 11,9	33.846,4	+ 5,6	+ 8,4

	A destination de l'A.E.L.E.			A destination du monde		
	1965	1965-1964	Moyenne annuelle 1965/59	1965	1965-1964	Moyenne annuelle 1965/59
Autriche	294,4	+ 6,5	+ 16,8	1.600,3	+10,8	+ 8,8
Danemark	1.059,0	+ 8,5	+ 10,9	2.273,3	+ 9,5	+ 8,7
Finlande	470,2	+ 6,8	+ 11,1	1.418,1	+10,2	+ 9,2
Norvège	645,8	+ 11,8	+ 11,9	1.442,6	+10,2	+ 10,1
Portugal	156,4	+ 18,3	+ 20,6	569,3	+10,5	+ 11,9
Suède	1.691,7	+ 11,4	+ 12,9	3.973,2	+ 8,3	+ 10,4
Suisse	589,6	+ 13,9	+ 13,4	2.972,6	+12,0	+ 9,9
Royaume-Uni	1.923,6	+ 7,6	+ 9,5	13.710,4	+ 7,6	+ 6,0
Total AELE	6.830,7	+ 9,6	+ 11,6	27.959,8	+ 8,8	+ 7,8

Sources : OCDE, série A, et statistiques nationales

Les échanges de l'A.E.L.E. avec la C.E.E.

Tous les pays de l'A.E.L.E. ont augmenté leurs exportations vers la CEE, en 1965, à un taux dépassant de peu 5 % au total. Le Royaume-Uni, qui livre aux Six 37 % des exportations de la Zone, a accru ses ventes de 2,1 % en 1965. Les ventes britanniques aux Pays-Bas, à la France et à l'Italie ont en revanche toutes décliné (-2 %, -6 % et -16 %, respectivement).

C'est à un rythme accéléré que les importations de l'AELE en provenance de la Communauté ont poursuivi leur courbe ascendante en 1965; elles ont, dans l'ensemble, dépassé de 8,8 % celles de 1964 (variant entre 3 % en Suisse et 24 % au Portugal). La hausse plus rapide des importations comparées aux exportations a eu pour résultat d'aggraver le déficit du commerce de l'AELE vis-à-vis des Six qui a atteint un nouveau record de 3 milliards 21 millions de dollars, en augmentation de 80 % sur le solde négatif de 1 milliard 681 millions de dollars enregistré en 1959.

Au cours des premiers mois de 1966, cependant, la situation s'est modifiée, les exportations de l'AELE vers la CEE augmentant de plus de 11 %, alors que si les importations en provenance du Marché commun n'augmentaient que de 8,5 %. Il n'est bien entendu pas possible de dire s'il s'agit d'un véritable changement de la tendance à long terme, mais il semble que la reprise de l'expansion économique en France et en Italie ait exercé une influence vivifiante sur ces résultats.

Les échanges intercommunautaires

Les exportations totales inter-A.E.L.E. ont atteint 6.831 millions de dollars en 1965, en augmentation de 9,6 % sur 1964 (6.231 millions de dollars).

Tous les pays membres ont intensifié leurs achats chez leurs partenaires, bien que pour la Suisse, l'accroissement n'ait été que de 1,8 % - soit un taux inférieur au taux général de croissance des importations suisses en provenance du monde. Les autres pays ont augmenté leurs importations en provenance de la "Zone" de 10 à 20 % exception faite toutefois du Royaume-Uni où la progression n'a été que de 5,4 %.

Les échanges internordiques sont restées un élément extrêmement dynamique, en augmentation de plus de 17 % sur 1964; 2 milliards 16 millions de dollars contre 1 milliard 717 millions de dollars. L'essor rapide des exportations norvégiennes et suédoises vers les autres pays nordiques en est sans conteste le témoignage le plus impressionnant.

Malgré la surtaxe britannique sur les produits manufacturés, l'Autriche, la Finlande et la Norvège ont été seules, dans l'A.E.L.E., à ne pas réussir à accroître en 1965, leurs exportations sur le plus marché de la "Zone";

Ces trois pays ont enregistré des chutes de -5,8 %, -0,7 % et 0,8 % respectivement

LES ECHANGES DE L'AELE EN 1965

(exportations f.o.b.)

(en millions de dollars)

De Vers	Autriche	Danemark	Finlande	Norvège	Portugal	Suède	Suisse	Royaume - Uni
Autriche	-	23,4	3,8	8,3	6,3	36,7	123,7	101,2
Danemark	26,2	-	53,7	103,9	11,8	357,5	55,4	357,5
Finlande	13,0	48,1	-	27,2	3,2	200,2	34,6	204,5
Norvège	14,2	131,2	16,1	-	5,1	466,0	35,8	247,1
Portugal	7,4	8,5	2,6	6,5	-	21,8	32,9	114,8
Suède	51,6	285,4	100,1	226,8	19,1	-	99,2	631,6
Suisse	119,8	55,3	8,3	16,3	10,1	82,0	-	266,9
Royaume-Uni	62,2	507,1	285,6	256,8	100,8	527,5	208,0	-
Total AELE	294,4	1.059,0	470,2	645,8	156,4	1.691,7	589,6	1.923,6

Sources : OCDE, Série A, et statistiques nationales.

Les échanges agricoles intérieurs de l'A.E.L.E. ne représentent pas plus de 10 % du commerce intracommunautaire

Le Comité d'examen pour l'agriculture a constaté que, dans l'ensemble, les échanges de produits agricoles ont accusé au cours de la période 1961-64 une expansion qui, en valeur, dépasse légèrement l'expansion des échanges intérieurs de l'Association pour les autres produits :

	<u>En millions de dollars</u>	
	<u>1961</u>	<u>1964</u>
Valeur des échanges intérieurs de l'A.E.L.E.	4.500	6.200
dont Agriculture	460	630

Toutefois, il convient de noter que :

- les échanges agricoles intérieurs de l'A.E.L.E. ne représentent pas plus de 10 % de tous les échanges intérieurs de l'A.E.L.E.
- le taux d'expansion a sensiblement varié d'un pays à l'autre.

Un Marché commun à Huit à la fin de 1966

A la fin de 1966, le libre échangeisme de produits manufacturés sera un fait accompli dans le marché de 100 millions d'habitants qu'est l'A.E.L.E.

En effet les 20 % de droits de douane résiduels seront définitivement éliminés et les contingents seront en pratique abolis (exception faite toutefois de certains droits de douane et contingents subsistants au Portugal qui bénéficie d'un calendrier de désarmement plus allongé dans le temps.

Il faudra certes attendre novembre que la surtaxe britannique de 15 % sur les importations (réduite depuis mai à 10 %) soit complètement supprimée, pour évoquer une zone de libre échange "équilibrée". Mais à fin 1966, ce sera un fait accompli alors que le désarmement douanier des Six n'interviendra comme on sait, que le 1er juillet 1968.

Cette période intercalaire de deux ans et demi pourrait peut-être être mise à profit par les Six et les Huit pour "enfoncer les piles" du pont entre la C.E.E. et l'A.E.L.E. C'est l'espoir que nourrissent de nombreux Européens.